

Vivre!



La Roche Blanche Gergovie



Mes chères concitoyennes, mes chers concitoyens,

L'été débute dans un contexte enfin plus serein après deux ans marqués par la Covid-19. Restons cependant prudents car le virus continue de circuler, certes moins dangereux, mais à un niveau avoisinant les + de 60 000 contaminations par jour à la mi-juin.

Le temps des vacances est aussi celui de la crainte des cambriolages. Si vous vous absentez n'oubliez pas d'en informer vos voisins proches, le policier municipal qui, en relation avec le groupement de gendarmerie (*avec son opération Tranquillité vacances*), organisera des veilles sur notre territoire communal.

Ce numéro de « Vivre ! @ La Roche Blanche Gergovie » contient une double page spéciale « Budget de la commune » retraçant le résultat de l'année 2021 et présentant le budget 2022. Ce dernier est en hausse notable sur les dépenses d'énergie. En raison de l'inflation, les dépenses de fonctionnement, ainsi que celles d'investissement seront aussi impactées. Compte tenu de cet environnement économique, nous avons fait le choix de trouver des économies sur le budget 2022 plutôt que d'avoir recours à l'augmentation des taux communaux d'imposition. Notre objectif prioritaire est la diminution de notre déficit d'investissement.

Durant cette période estivale, vous aurez l'occasion de croiser des jeunes adolescent(e)s qui participent à l'entretien de la commune au sein de notre service technique. Cet emploi d'été leur permet de prendre conscience de la diversité des actions menées pour assurer une bonne image de notre commune. C'est une façon aussi pour eux de financer leurs projets personnels à l'issue de leurs 4 semaines de travail.

Le 25 juin, nos aînés participent à l'après-midi récréatif et en chansons magnifiquement chantées par Laurence Milbach. A l'issue du tour de chants une petite collation offerte par le CCAS est prévue. Pour celles et ceux qui n'auront pas pu assister à cette animation, le CCAS envisage d'organiser un 2^{ème} évènement à l'automne. Les membres du CCAS restent également mobilisés pour les personnes vulnérables notamment en ces temps de canicule (cf. encart). La fête de l'école, organisée par l'APE, aura lieu le 1^{er} juillet. Je remercie tous les parents, les volontaires et le personnel communal qui oeuvrent pour la réussite de cette fête qui couronne la fin de l'année scolaire.

Une fois de plus, les exigences de la DRAC (*Direction régionale des affaires culturelles*) ont eu raison de l'organisation des Arverniales sur le Plateau de Gergovie. Néanmoins, l'association, qui ne se décourage pas, organisera une manifestation sur le site du stade le 23 juillet. Des ateliers et de nombreuses animations sont prévus tout au long de l'après-midi.

Pour la rentrée scolaire, sauf avis contraire lié à la situation sanitaire, nous allons reprendre les habitudes d'avant Covid : un seul portail d'entrée et retour aux deux services de restauration scolaire. Ce retour à la normale devrait satisfaire bien des parents. La rentrée sera également l'occasion pour les associations de présenter leurs activités, lors de la « Journée des associations » qui aura lieu le 10 septembre après-midi, à l'espace Léo Lagrange. Cette manifestation vous donnera peut-être envie de vous engager comme bénévole, car les associations manquent pour la plupart de bonnes volontés pour assurer leurs activités auprès de leurs adhérents.

Je termine ce mot par des félicitations à Mesdames Prugnard et Courtens, pour leur engagement sans faille et de longue date au sein de l'association locale des donneurs de sang. C'est avec beaucoup de plaisir que j'ai pu leur remettre leur médaille bien méritée.

Je vous souhaite à toutes et tous d'excellentes vacances.

Votre Maire,
Jean-Pierre Roussel.

AGENDA

- 01/07 Fête de l'école avec l'APE
- 23/07 Portes ouvertes de Gergovie@LesArverniales au stade



MAIRIE

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Pour vos démarches administratives (urbanisme, état civil, recensement militaire...), nous vous invitons à prendre rendez-vous auprès des services de la mairie au 04 73 79 40 09.

VIGILANCE SÉCHERESSE

L'arrêté préfectoral n° 20220698 du 24 mai 2022, place le département du Puy-de-Dôme en vigilance pour tous les usages de l'eau (réseaux d'eau potable et prélèvements dans le milieu). Cet état de vigilance concerne tout le département. Ces mesures s'appliquent jusqu'au 31 août 2022 (selon l'évolution globale de la situation, ces mesures seront levées ou actualisées). L'ensemble des usagers du département est tenu de modérer sa consommation en eau afin de préserver durablement cette ressource précieuse.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population des communes de moins de 10 000 habitants a lieu tous les 5 ans. En ce qui concerne notre commune, il aurait dû se dérouler début 2022, mais en raison de la situation sanitaire, il avait été reporté. Le recensement aura donc lieu du 19 janvier au 18 février 2023.



IMPORTANT : Le recensement est un acte civique et chacun se doit d'y participer. Il est obligatoire, confidentiel et déclaratif. Nous vous informerons des modalités de l'enquête en fin d'année.

INSCRIPTIONS TRANSPORTS SCOLAIRES - RENTRÉE 2022/2023

Les inscriptions aux transports scolaires régionaux sont ouvertes depuis le 30 mai pour la rentrée 2022-2023.

Comme chaque année, les inscriptions en ligne sont à privilégier. Elles peuvent être réalisées en ligne :

<https://www.auvergnernhonealpes.fr/421-puydedome.htm>

En cas de besoin, vous pouvez appeler le 04 73 31 84 00.

Attention : Toute inscription avec dossier complet jusqu'au 19 juillet inclus, bénéficiera d'un tarif préférentiel (frais de dossier offerts). A partir du 20 juillet 2022 inclus, votre demande sera validée en fonction du nombre de places disponibles dans nos transports et les frais de dossiers de 30 euros vous seront facturés.



SBA - COLLECTES DES BACS

- Verts : jeudi 7, mercredi 13 (au lieu du jeudi 14), jeudis 21 et 28 juillet, et les jeudis 4, 11, 18 et 25 août
- Jaunes : lundis 11 et 25 juillet, et lundis 8 et 22 août

Attention : Merci de rentrer vos bacs une fois vidés.

Des ateliers pour tous les retraités

Le CCAS, en collaboration avec la CARSAT - ARSEPT Auvergne (Association régionale santé éducation et prévention sur les territoires), va mettre en place des ateliers ouverts à tous les retraités.

Ces derniers se dérouleront dès la rentrée sur la commune de façon hebdomadaire.

Trois thématiques seront proposées :

- **Atelier « Gym mémoire »** en 12 séances de 1h
Groupe de 10 à 14 personnes maxi
- **Atelier « Équilibre »** en 12 séances de 1h
Groupe de 10 à 14 personnes maxi
- **Atelier « Seniors au volant »** - en 4 séances
Groupe de 12 personnes maxi

Conçus de manière pédagogique, ces ateliers sont animés par des personnes certifiées, avec une méthode qui conjugue contenu scientifique, conseils ludiques et convivialité.

Vous pouvez participer à un ou plusieurs ateliers.

Pour cela, une inscription préalable est nécessaire en retirant un bulletin d'inscription en Mairie.

Une participation unique de 10 € (par personne et par atelier) sera demandée, l'autre partie est prise en charge par le CCAS.

Pour + d'infos : Mme Jocelyne Peces, adjointe aux Actions sociales – Solidarité, au 06 10 45 18 65.



Par la voix de son président, Gérard Gorse, et en présence de nombreuses personnalités locales, l'Amicale pour le Don du Sang Bénévole des Martres de Veyre a honoré le 11 juin dernier, le 50 000^{ème} donneur fréquentant les collectes de sang organisées sur le secteur, ainsi qu'un donneur de Mirefleurs qui a totalisé plus de 250 dons. L'Amicale a également souhaité distinguer l'engagement des bénévoles, sans qui les collectes ne pourraient avoir lieu, mais aussi 2 bénévoles de La Roche Blanche qui prennent leur « retraite » après plusieurs années de dévouement au service de cette bonne cause.

La médaille de reconnaissance a ainsi été remise par Jean-Pierre Roussel, Maire, à Françoise Courtens, pour ses 19 ans de bénévolat, et Denise Prugnard, pour ses 10 ans de bénévolat.



Gérard Gorse, Françoise Courtens, Jean-Pierre Roussel, Denise Prugnard, Michel Peyry.

N'hésitez pas à rejoindre l'équipe de bénévoles, qui manque notamment de bras pour les mises en place, en contactant le correspondant, Michel Peyry au 06 83 22 27 67.

Le registre des personnes vulnérables (dont les personnes âgées isolées)

La mairie met à jour régulièrement son **Registre Nominatif des Personnes Vulnérables**. Il permet au CCAS d'identifier les personnes qui souhaitent être soutenues en cas de déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence (épidémie, canicule, grand froid...), d'activer le réseau de proximité, de donner des informations de préventions, d'être contacté régulièrement et d'activer les soutiens nécessaires. Les personnes qui se sentent en situation de fragilité âgée de 65 ans et plus, les personnes reconnues inaptes au travail ou en situation de handicap de plus de 60 ans, peuvent se faire inscrire en Mairie.

L'inscription au registre est volontaire et facultative. Elle peut être faite par la personne concernée ou par un tiers. Ces données ne sont utilisées qu'en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence. Seuls le CCAS, et la Préfecture si elle le demande, peuvent utiliser ces données. Actuellement, 34 personnes sont inscrites et bénéficient tout au long de l'année d'une attention particulière afin de leur apporter une aide appropriée en fonction des besoins. Les informations figurant sur ce registre restent confidentielles.

Si vous ou l'un de vos proches êtes concernés par cette situation de vulnérabilité, nous vous invitons à contacter :

Mme Jocelyne Peces, adjointe aux Actions sociales – Solidarité, au 06 10 45 18 65, ou la Mairie au 04 73 79 40 09.

Vous pouvez télécharger le formulaire d'inscription sur le site Internet de la Mairie - Rubrique «Social - Santé - Solidarité» - sous-rubrique CCAS.



Cadre de Vie _ Environnement

La valériane rouge

Vous l'avez sûrement déjà aperçue sur la commune... son nom scientifique est *Centranthus ruber*, mais elle est également appelée par d'autres noms tels que Valériane des jardins, Valériane des murs rose ou Lilas d'Espagne...



Cette jolie plante florifère, très résistante, se plaît partout dans les jardins et les trottoirs, au point de devenir un peu envahissante. La valériane doit son nom au botaniste De Candolle qui a comparé ses fleurs à un éperon rouge (*kenron* qui signifie éperon en grec, *anthos* signifie fleur et *ruber* signifie rouge).

La valériane pourpre est une plante vivace à tiges peu rameuses s'élevant à 60-80 centimètres de haut qui fleurit au printemps et en été. Les feuilles sont ovales et lancéolées, entières ou découpées. Les fleurs, rose ou rouge pâle, très abondantes, sont légèrement parfumées. Elles sont disposées en cymes corymbiformes au sommet des ramifications. Elles attirent beaucoup les papillons, plaisent aux abeilles et autres pollinisateurs.

Si il y a bien une plante extrêmement facile qui ne réclame quasiment aucun entretien, c'est elle. Originnaire du bassin méditerranéen, elle a une incroyable capacité à pousser sur tous les sols, même les plus secs. Taillez les fleurs fanées en fin de printemps pour favoriser la remontée à fleurs. Supprimez les parties sèches en fin d'hiver.

Attention :

Elles ont tendance à bien se ressemer quand elles se plaisent, donc il faut ensuite accepter leur présence pour longtemps. La valériane étant même considérée comme plante invasive, il peut être opportun de contrôler son développement.



Expression du groupe non majoritaire

Nous nous réjouissons et avons pris plaisir à nourrir à des projets collectifs pour le bien de tous...

La Jeunesse, le Printemps de l'Environnement, la construction du budget et la Démocratie Participative.

Cela dit, rien ne presse :

- L'Aire de Jeu VTT mérite d'être concrétisée avec la même exigence que toute la démarche de Démocratie Participative : terminons avant l'été pour que nos jeunes en profitent ?

- Certains chantiers relatifs aux besoins des habitants via les référents de quartier, des choses n'ont pas bougé ;

- Les festivités du 14 juillet sur la Commune, pour valoriser l'engagement de nos pompiers récemment sollicités,

- La défense d'événements nés et ancrés à notre Commune, telles que CERVOLIX, les ARVERNIALES ou LUDIX,

- Les actions visant à développer les transports doux, tels que notamment le réseau SMTC/T2C,

Saluons la vitalité et des initiatives positives, telles que la récente association ARVERNE DURABLE, qui promeut le développement des énergies renouvelables sur notre territoire.

A tou(te)s, un bel été !

Restant engagés,

J.P. Denizot, C. Nectoux, M. Pons, M. Rousset, J. Thuilliez.



Vie associative



Nous vous rappelons la date du 1^{er} juillet à partir de 18h30 pour le rendez-vous tant attendu par les enfants : la **Fête de l'École** !!!

Et nous espérons vous voir nombreux !

L'actualité de l'APE concerne aussi notre réunion de rentrée qui aura lieu le jeudi 8 septembre à 19h salle Chirent. Notre **assemblée générale** permettra le renouvellement des membres du bureau pour la prochaine année scolaire.

Nous vous présenterons les projets et manifestations pour l'année à venir ainsi que le bilan financier de l'association. Les bénéfices générés par l'activité de l'association nous ont permis des contributions financières et à part égale pour chaque enfant (maternelle et élémentaire) tout au long de l'année scolaire : des jeux de cour, des abonnements à des revues, des jeux pédagogiques. L'APE participe aussi au financement des sorties scolaires et renouvelle pour la 2^{ème} année son soutien en direction de nos futurs collégiens par une participation aux achats de leurs fournitures scolaires.

Nous espérons votre présence et votre participation afin d'échanger avec vous sur les actions de l'association et ainsi continuer à la faire vivre grâce à de nouvelles idées mais aussi de nouveaux bénévoles.

Nous aurons aussi l'occasion de vous retrouver le samedi 10 septembre lors de la journée des associations. Dans l'attente de vous retrouver à la rentrée, l'ensemble des membres de l'APE vous souhaite un bel été et de très bonnes vacances.

Pour nous joindre : ape63670@gmail.com

Gergovie@LesArverniales

Arverniales : il n'y aura pas de XIX^{ème} édition...

Malgré tous les efforts déployés et l'énergie dépensée au cours des derniers mois, les conditions techniques, logistiques et financières nécessaires à l'organisation des Arverniales 2022 n'ont pu être réunies. En effet, pour la préservation du plateau de Gergovie, l'association devait cette année assumer de nouvelles obligations de stationnement en pied de site et d'accès par des navettes autocars.

Outre le coût élevé de ce dispositif, il est apparu que sa mise en place risquait de générer de graves problèmes de sécurité et d'engorgement des routes proches, tout en limitant fortement la fréquentation potentielle, et donc nos recettes. Côté financier, malgré les subventions importantes et les sponsors, celles-ci ne sont donc pas suffisantes pour assurer une manifestation de qualité.

Nous remercions toutes les institutions publiques, partenaires, sponsors, intervenants, bénévoles et publics pour le soutien apporté.

Habitants de la Roche-Blanche : à défaut de pouvoir faire les Arverniales et parce que nous souhaitons tout de même vous retrouver à l'occasion des 20 ans de la manifestation, nous vous proposons de venir à notre rencontre le samedi 23 juillet, de 14h à 17h, au stade de la Roche-Blanche. Cet événement sera l'occasion de vous présenter nos différents ateliers, autour de la cuisine gauloise, du tissage, de la frappe de monnaie... L'accueil est gratuit, une buvette sera mise en place.

Journée des associations

Vous recherchez une activité sportive, culturelle ou de loisirs ? Alors, notez dès à présent la « **journée des associations** » qui aura lieu le **samedi 10 septembre de 13h30 à 17h**.

Venez à la rencontre des différentes associations à l'Espace Léo Lagrange - 37, avenue de La République (MLT, Gymnase, Espace Coubertin et en extérieur).



Foyer Culturel et Sportif

Rendez-vous à la rentrée !

Le Foyer vous donne rendez-vous en septembre pour la reprise de ses activités culturelles et sportives, tout en attirant votre attention sur les deux informations suivantes.

Pour cette nouvelle saison 2022-2023, les inscriptions auront lieu le samedi 10 septembre, lors de la Journée des associations qui se tiendra à l'espace

Léo Lagrange. Comme chaque année, la plaquette de présentation des activités sera diffusée courant août, jointe à la prochaine lettre municipale Vivre@LRBG.

Elle sera également téléchargeable sur notre site www.fcs-lrbg.fr.

Important : cette année plus que jamais, le Foyer a besoin de renouveler et étoffer l'équipe d'administrateurs bénévoles ainsi que le bureau de l'association. Nous vous donnons rendez-vous à l'assemblée générale du vendredi 16 septembre à 20h, espérant que de nombreuses personnes puissent s'investir activement dans le fonctionnement du Foyer et la dynamique d'animation déployée sur la commune. Si cela n'était pas le cas, la reprise des activités prévue pour la semaine du 19 septembre pourrait être remise en cause.

Nous vous souhaitons d'ici-là un très bel été à tous.

ASRB Football Club et Groupement de l'Auzon

Après de très bons résultats et une très bonne saison de football cette année, le club de La Roche-Blanche (pour les seniors) et le Groupement de l'Auzon (regroupant les jeunes footballeurs du secteur), se lanceront dans une **nouvelle saison** début août pour les seniors et début septembre concernant les jeunes.

Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes intéressés par la pratique du football, appelez le président du club, Rémy Brunet, au 06 48 26 04 79, venez participer aux entraînements de début de saison et prenez une licence, entraînements les mercredi et vendredi soir et match les samedi soir ou dimanche après midi.

Si votre enfant a de 5 ans révolus à 18 ans, contactez Christian Chabrier au 06 25 35 22 71. Il vous expliquera le fonctionnement du Groupement de l'Auzon et vous donnera la date des premiers entraînements pour lui faire essayer et/ou l'inscrire.

Cette année le Groupement de l'Auzon ouvrira une section de football féminine si vous êtes intéressées, n'hésitez pas à nous contacter (06 25 35 22 71), nous recherchons des joueuses même débutantes de tous les âges.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances, et nous vous attendons sur le terrain de foot dès la reprise.



Les accueils de Loisirs

Cet accueil est destiné aux enfants âgés de 3 à 11 ans et/ou scolarisés en école maternelle ou primaire (de la petite section au CM2). Mond'Arverne Communauté assure l'organisation des temps d'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) sur 7 sites différents (Aydat, Saint-Georges-sur-Allier, La Roche-Blanche, Saint-Saturnin, Orcet, Vic-le-Comte -

antenne Montcervier et antenne Chadieu).

Les Pôles adolescents

Les pôles adolescents de Mond'Arverne Communauté proposent des actions pour tous les jeunes du territoire, âgés de 11 à 17 ans tout au long de l'année et même les vacances d'été... Au programme : des séjours, la pratique des arts urbains, la découverte des activités locales et de nombreuses sorties...

+ d'infos sur www.mond-arverne.fr

Intercommunalité



Zoom sur ...

Quelques idées pour passer un bel été...

Même si vous ne partez pas en vacances cette année, les températures risquent de grimper et les envies d'évasion se feront ressentir. Voici quelques idées afin de vous offrir des solutions pour vous évader sans vous ruiner...

Pique-niquer et s'amuser...

Pour « casser la routine » des repas pris à la maison alors que le soleil brille dehors, mettez tomates cerises et chips dans un panier, et partez à la recherche du meilleur endroit pour pique-niquer... direction le Parc Léon Le Petit. Plusieurs jeux sont à disposition de vos enfants : tyrolienne, citadelle d'Elodie, balançoires, portique nid... et n'oubliez pas le ballon avec les 2 combi sports...



Pensez également à l'option chasse aux trésors pour varier les plaisirs d'un après-midi à l'autre, pistolets à eau, jeux de société... Ou un bon livre pour profiter du calme si vous en trouvez !

En compagnie d'enfants, prévoyez de la crème solaire pour les protéger des coups de soleil et de l'eau pour bien les hydrater. Pensez aussi au pique-nique du soir, peu de préparation et un minimum de matériel pour un maximum de plaisir. En famille ou entre amis, pieds nus dans l'herbe, chapeau vissé sur la tête, les vacances comme si vous y étiez !

Taper une balle...

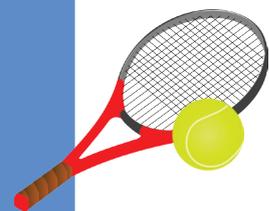
Vous êtes un particulier (non adhérent à l'Open tennis) et vous souhaitez profiter de vos vacances pour jouer au tennis...

C'est possible avec le **tennis loisir**...

La municipalité, en accord avec l'Open Tennis, vous donne la possibilité d'accéder gratuitement à l'un des courts de tennis de l'espace Léo Lagrange, du 4 juillet au 26 août (sauf 14 juillet et 15 août), les lundis et jeudis de 9h à 18h, sur un créneau maximum de 2h. Pour cela, il vous suffit le jour-même (avec ou sans réservation préalable) de venir retirer en mairie jusqu'à 16h le badge d'accès, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Présence d'un adulte obligatoire. L'utilisateur devra utiliser son matériel (raquettes et balles). Nous comptons cependant sur le sens des responsabilités de chacun pour respecter les modalités d'utilisation, ainsi que les règles sanitaires.

Piquer une tête et se rafraîchir...

La Piscine Val d'Allier Comté, de Mond'Arverne Communauté, située à Longues (Rue de Vignolat, commune de Vic-le-Comte), vous accueille tout l'été du lundi au samedi (13h30 - 20h) et du dimanche (9h - 12h30). Tél. : 04 73 70 66 99



Faire du vélo...



Partez à vélo sur les chemins communaux pour une simple balade en famille... ou venez découvrir et tester le **nouveau terrain de bicross** réalisé dans le cadre du 1^{er} Budget participatif. Situé au stade, il devrait être terminé cet été. Entièrement clos, ce terrain est une piste de loisir aménagée avec une aire de départ, 3 pistes avec des bosses et un grand virage relevé qui représentent un parcours de plus de 200 mètres.

La surface de roulement est en terre. Il est strictement interdit à tous les véhicules motorisés (quad, moto ...). En cas d'accident, la responsabilité de la municipalité ne sera en aucun cas engagée. Les enfants restent sous la seule surveillance de leurs parents. Le port du casque, ainsi que les protections d'usage pour ce sport (coudières, genouillères, gants...) sont obligatoires.

Se balader, marcher...

Application mobile : Randos Arvernes
Chaussez vos baskets et partez à la découverte de Mond'Arverne à pied ou à vélo ! Développé avec la plateforme Mhikes, spécialiste de la solution mobile de navigation GPS et de découverte outdoor, Mond'Arverne Tourisme vous propose son application "Randos Arvernes" : un outil interactif et gratuit pour découvrir en totale autonomie les coins et recoins de nos terres arvernes !



Sortir, bouger, visiter...

Avec Mond'Arverne Tourisme, retrouvez toutes les animations et les manifestations programmées cet été, et découvrez (ou redécouvrez) notre territoire (points d'intérêts patrimoniaux, naturels, sans oublier les savoir-faire locaux et les produits du terroir...) avec le Guide Touristique Green Break 2022 + d'infos sur : www.mondarverne.com/



« Se naturer »...

Avec le Conseil départemental, retrouvez vos rendez-vous nature « Naturez-vous 2022 » accompagnés par des spécialistes passionnés. Au cœur des espaces naturels sensibles, sur le Puy-de-Dôme ou en Chaîne des Puys, en journée ou en soirée, en vacances ou en week-end, expositions, ateliers et balades thématiques sont proposés pour une immersion dans le monde fascinant de la Biodiversité.

+ d'infos : <https://ens.puy-de-dome.fr> ou <https://www.facebook.com/naturezvous63>



Gergovie@LesArverniales

Le samedi 23 juillet, de 14h à 17h, à côté de la salle des sports (au stade), l'association Gergovie@lesArverniales organise ses « portes ouvertes » et vous présentera ses différents ateliers, en particulier la cuisine gauloise et le tissage. Événement gratuit et sans réservation, buvette sur place, nombre de places de parking limité.



Cet été, toute l'histoire vous attend sur un plateau !

Cet été, le Musée Archéologique de la Bataille de Gergovie propose un programme d'animations très riche, avec des visites guidées en plein air organisées tous les jours, du 08 juillet au 31 août 2022, et la nouvelle exposition temporaire « César à Gergovie ». Le musée de Gergovie sera ouvert tous les jours pendant les vacances d'été, de 11h à 19h.

Informations et réservations sur : www.musee-gergovie.fr



Mairie

Horaires d'ouverture

Lundi, jeudi et vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30,

Mardi et mercredi de 8 h à 12 h,

Fermé au public le mardi après-midi et le mercredi après-midi

Tél. : 04 73 79 40 09 - Mail : mairie-larocheblanchegergovie@orange.fr - www.mairie-larocheblanche.fr